

# L'ELARGISSEMENT DU MARCHÉ COMMUN

Le vacarme électoral mené par les partis bourgeois s'est estompé. Depuis longtemps, ils n'avaient fait aussi grand bruit autour des questions européennes. De l'UDF, pour qui l'Europe capitaliste est le cadre miracle dans lequel se résoudre les problèmes que la France ne peut assumer seule, ou du PCF qui accuse la RFA, Bruxelles et le vicomte Davignon de tous les maux de l'exploitation capitaliste en France, les partis bourgeois, pour d'évidentes raisons de politique intérieure, n'ont soudain plus parlé que de l'Europe, engageant débats, polémiques, en vue du scrutin du 10 juin dernier.

Aujourd'hui qu'est élu au suffrage universel le Parlement de l'Europe des 9, qui pour l'instant ne dispose pas de plus de pouvoirs que la précédente Assemblée, on parle déjà de l'Europe des 12, trois nouveaux pays ayant demandé leur adhésion à la Communauté Economique Européenne : la Grèce, le Portugal et l'Espagne.

**C**ET élargissement de la CEE n'a pas fait l'objet de nombreux développements pendant la campagne électorale, si ce n'est de la part du PCF, dont c'était un des thèmes favoris, bien sûr dans le Sud, s'appuyant sur les inquiétudes des agriculteurs du Midi, notamment des viticulteurs, mais aussi en Lorraine, en Bretagne, dans la région parisienne... «*Les conséquences de cet élargissement seraient extrêmement graves pour notre pays, mais aussi pour les autres du Marché Commun et pour les candidats à l'adhésion*»... (1) Voici en quels termes le PCF dépeint cette nouvelle ouverture du Marché Commun.

L'Europe des 12 n'est pas une perspective immédiate. Cependant, alors que Giscard vient d'assister, au nom du Conseil Européen dont il est l'actuel Président, à la signature, le 28 Mai dernier à Athènes, du Traité d'adhésion de la Grèce, il nous faut nous interroger sur les conséquences réelles de cet élargissement. Entraînerait-elle irrémédiablement la ruine des petits exploitants du Languedoc Roussillon par l'arrivée massive de vins espagnols, de productions méditerranéennes (fruits, tomates...) à des coûts plus bas ? Et comment s'opposer à cette liquidation de centaines de milliers de paysans ?

Comme certaines déclarations de dirigeants européens le laissent entendre, l'élargissement de la CEE ne serait-il pas le prétexte à l'abandon de «la Règle de l'unanimité» actuellement en vigueur au Conseil des ministres, pour instaurer une

prise de décisions par «un vote à la majorité», pas en avant important dans un processus d'intégration politique des états européens ?

Cet élargissement serait-il le moyen, pour les bourgeoisies européennes, en jouant sur un éventail plus large des rémunérations, sur des conditions de salaire, de travail, de vie inférieures à celles qui existent dans l'actuelle CEE, d'exercer ce que le PCF appelle «une pression à la baisse» sur les salaires, s'alignant sur les plus bas ?

Mais, l'entrée dans le Marché Commun de ces trois pays, ne signifierait-elle pas aussi un renforcement des luttes populaires avec le poids de la classe ouvrière de ces pays d'Europe du Sud, classe ouvrière combative, possédant une longue tradition de lutte ?

Et puis alors que les menaces de guerre, du fait de la rivalité des deux superpuissances URSS-USA, pèsent directement sur la paix et la sécurité des peuples en Europe, la présence dans la Communauté européenne de la Grèce, du Portugal, de l'Espagne ne renforcerait-elle pas les facteurs de résistance de l'Europe aux pressions des deux superpuissances, pressions s'exerçant plus facilement sur des pays isolés, que sur une Europe unie ?

Que penser de l'élargissement du Marché Commun ?

---

## DES ACCORDS ECONOMIQUES DEJA ANCIENS

---

Le 25 Avril 1957, 6 gouvernements capitalistes européens (2) signaient le Traité de Rome instaurant la Communauté Economique Européenne (CEE).

Après des négociations difficiles, le Royaume-Uni, l'Irlande et le Danemark, attirés par ce vaste marché économique, rejoignaient en 1973 la Communauté, la Norvège se retirant

---

(1) Extrait de «Europe : la France en jeu».

(2) France, RFA, Italie, Belgique, Pays-Bas et Luxembourg

après le veto d'un référendum national.

Cette intégration à peine achevée, trois autres candidats sortis du fascisme, se présentaient : Grèce, Portugal et Espagne.

Cet élargissement est actuellement en cours de négociation. Rien n'est encore définitif, et les échéances prévues ne sont pas immédiates. Pourtant, entre les 3 pays candidats et la CEE, il existe déjà des relations commerciales développées, des accords économiques ayant été signés depuis plusieurs années.

## La Grèce

La Grèce deviendra le dixième état du Marché Commun en 1981. Le 28 mai dernier, le Traité d'adhésion entre la Grèce et la CEE a été signé en grande pompe à Athènes. A cette occasion, Marchais a adressé à Giscard une lettre ouverte, lui reprochant de « négliger les intérêts de la France » et de ne pas avoir « consulté les élus ». En fait les élus seront consultés puisque ce Traité doit être maintenant ratifié par le Parlement grec ainsi que les parlements des 9 Etats de la CEE.

En 1959, déjà, la Grèce avait demandé à se lier à la CEE, et en 1962 un « accord d'association », de durée non limitée entrain en vigueur. Cet accord qui devait permettre à terme l'intégration de la Grèce à la CEE établissait une union douanière (la Grèce adoptant le Tarif douanier commun et éliminant les obstacles aux échanges) et prévoyait une aide financière communautaire au développement économique du pays sous forme de prêts.

Cet accord ayant été « gelé » entre 1967 et 1974, pendant la période des colonels, le calendrier n'a pas été tenu.

Mais un autre accord intervenu au 1er Juillet 1968 fait bénéficier l'Etat hellénique de la franchise douanière pour l'ensemble de ses exportations industrielles et pour la presque totalité de ses exportations agricoles, notamment pour les fruits et légumes, l'huile d'olive et le tabac.

En contrepartie, la Grèce s'est engagée à accorder le même régime aux exportations de la Communauté. Depuis le 1er Novembre 1974, il s'applique environ aux 2/3 des exportations de la CEE. Cette

dernière constitue le premier partenaire commercial de la Grèce. En 1977, la Grèce réalisait 42% du total de ses importations en provenance du Marché Commun et dans le même temps expédiait 48% de ses exportations via la CEE.

Les négociations, ouvertes officiellement en juillet 76 ne sont entrées dans leur phase substantielle que le 10 février 1978.

Le gouvernement Caramenlis a accepté les conditions d'adhésion suivantes :

— les droits de douane, de l'ordre de 15% que la Grèce applique donc encore sur 38% des importations en provenance de la CEE seront éliminés sur 5 ans, en 6 étapes.

Les contingentements seront abolis, sauf pour 14 produits, mais ils disparaîtront progressivement en 5 ans.

Les barrières douanières concernant le charbon et l'acier seront éliminées en 5 ans, la Grèce adoptant immédiatement les « Règles anti-crise » de la CEE, c'est-à-dire le fameux plan Davignon.

— la période de transition est portée à 7 ans en ce qui concerne les tomates et les pêches (fraîches ou transformées). Pour le vin, les fruits et les légumes pendant la période de transition, une taxe est perçue à l'entrée de la CEE, compensant la différence entre les prix grecs et les cours communautaires.

— les aides à la production du coton, des figues et des raisins seront mis en place dès la première année de l'adhésion.

— le versement de la contribution grecque au budget de la CEE ne sera total qu'à l'issue de la période de transition de 5 ans. Pour la première année, la Grèce disposera d'un excédent de 80 Millions d'Unités de Compte européennes, soit 464 millions de Francs.

La libre circulation des travailleurs grecs dans la CEE ne sera autorisée que dans 7 ans, sans progressivité.

La Grèce disposera pour les votes à la majorité qualifiée de 5 voix au Conseil des ministres de la CEE. Elle élira 24 représentants à l'Assemblée Européenne, et un quatorzième commissaire européen sera désigné.

## Le Portugal

L'association du Portugal à la

CEE était inscrite en filigrane dans la candidature, puis l'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE, en raison des liens économiques importants qui lient le Portugal à ce pays dans le cadre de l'Association Européenne de libre échange. C'est ainsi que se sont ouvertes en 1971 des négociations Portugal-CEE qui ont abouti à la conclusion d'un accord d'association reprenant les termes des accords liant la CEE aux pays membres de l'Association européenne de libre échange.

Aux termes de cet accord, les barrières douanières devaient être progressivement levées dans la période du 1<sup>er</sup> juin au 1<sup>er</sup> juillet 1977. Un an avant la date prévue, le 1<sup>er</sup> juillet 1976, les droits de douane étaient pour l'essentiel supprimés pour les exportations portugaises en direction de la CEE. Le Portugal conservait la possibilité de rétablir les droits de douane sur les importations en provenance de la CEE, dans des limites de 20%, pour protéger certains secteurs industriels particulièrement menacés. La suppression totale de ces droits doit intervenir en 1985. Des contingentements sont imposés aux exportations portugaises de vins de Porto, de Madère et de Setubal, également aux exportations de concentré de tomates; en contre-partie, il bénéficie de réductions tarifaires de l'ordre de 30 à 60% sur ces produits.

La CEE constitue le premier partenaire commercial du Portugal. Pour 1977, le Portugal réalisait 44% du total de ses importations en provenance de la CEE, et expédiait 52% de ses exportations vers la Communauté.

Soarès a déposé la candidature du Portugal au Marché Commun le 28 mars 1977. Un an plus tard, la Commission de Bruxelles a présenté son avis : elle insiste sur l'urgence de cette adhésion, au vu de la situation politique intérieure, mais elle demande au gouvernement portugais qu'il mette en œuvre des réformes économiques et sociales afin d'atteindre un niveau plus comparable aux autres Etats de la CEE.

Les négociations ont été ouvertes le 17 octobre 1978 à Luxembourg. Les discussions dureront certainement de 2 à 3 ans, et une période de transition d'environ 5 ans est envisageable.

## L'Espagne

En 1970, la CEE concluait un accord commercial préférentiel avec l'Espagne, comme elle l'a fait avec la Grèce, la Turquie, le Maroc ou l'Etat sioniste d'Israël...

Cet accord avait pour objectif de supprimer les obstacles pour la majeure partie des échanges. Au terme de cet accord, 60% des exportations agricoles de l'Espagne bénéficient de réductions tarifaires. Il en est ainsi de l'huile d'olive, des tomates fraîches, du raisin frais, du vin et des oranges. En ce qui concerne les agrumes, la réduction tarifaire est de 40%, sous réserve du respect par l'Espagne des prix de référence communautaires. Un mécanisme complexe est prévu afin de protéger la vente des oranges italiennes. Il existe également des contingentements annuels pour les vins de Xeres et de Malaga, les limitations quantitatives diffèrent selon les pays (ex: RFA 15000 hl Italie 1500 hl Xerès).

Les produits industriels espagnols pénètrent quasi librement dans le marché commun, mais l'Espagne applique des droits de douane aux importations industrielles, et soumet à contingentements certains produits industriels. Ainsi, il existe un déséquilibre actuellement dans l'application des abaissements de tarifs douaniers : les droits de douane à l'entrée de l'Espagne n'ont été abaissés à 60% qu'au 1<sup>er</sup> janvier 1977, et seulement pour une partie des produits excluant quasiment les produits industriels, ce qui crée des distorsions de concurrence mal supportées par les Etats capitalistes du Marché Commun.

En 1973, lorsque le premier élargissement de la CEE est intervenu, il a été prévu que cet accord préférentiel de 1970 ne serait pas appliqué aux échanges avec les 3 pays nordiques entrant dans la CEE avant qu'un aménagement technique ne soit conclu, aménagement qui n'a pas encore été effectué.

La CEE est le premier partenaire commercial de l'Espagne. En 1977, l'Espagne réalisait 34% de ses importations en provenance de la CEE et expédiait 46% de ses exportations vers le Marché Commun. Par l'accord préférentiel, l'Espagne s'est engagée à acheter un certain pourcentage de ses importations de beurre, lait, crème à la CEE.

L'Espagne a déposé sa candidature en juillet 1977.

La commission européenne, en novembre 1978, indiquait qu'elle était favorable à cette adhésion et invitait le Conseil des Ministres à dire un «oui convaincu». Cependant la Commission mettait en garde contre les risques nombreux que pourrait entraîner l'élargissement et proposait que la disparité du niveau de réduction tarifaire soit éliminée dans les premières années, que l'Espagne aménage rapidement sa fiscalité, applique la TVA, et qu'elle soit associée immédiatement à la mise en œuvre des politiques communautaires de restructuration des secteurs en crise (sidérurgie : Plan Davignon, chantiers navals, textile, chaussure...). En ce qui concerne l'agriculture, la Commission avouait que l'adhésion de l'Espagne entraînerait des excédents communautaires des produits méditerranéens tels que le vin, l'huile d'olive et certains fruits ou légumes. La Commission de Bruxelles notait que dans un premier temps, le Sud Ouest français ne pourrait pas ne pas subir l'impact de la concurrence des régions espagnoles voisines (Catalogne - Pays Basque) très compétitives, et que le Mezzogiorno italien se trouverait lui aussi exposé à une concurrence accrue. «Une progressivité prudente» dans le processus d'intégration était suggérée par la Commission ainsi que l'instauration de «mécanismes régulateurs appropriés» et la mise en œuvre «d'actions d'envergure» cofinancés par la CEE et les Etats membres au profit des régions des 9 les plus affectées par l'adhésion.

Le 18 décembre 1978, le Conseil se prononçait pour l'ouverture des discussions. L'ouverture formelle des pourparlers a eu lieu le 5 février 1979, mais la confrontation directe entre la délégation espagnole et celle de la Communauté est reportée à l'automne prochain.

Le porte-parole de la Commission de Bruxelles déclarait : «*La Commission européenne ne ménagera aucun effort pour qu'elles aboutissent de manière satisfaisante et le plus rapidement possible.*»

L'examen du calendrier de l'élargissement de la CEE nous montre que l'adhésion des 3 pays d'Europe du Sud n'est pas une perspective immédiate, puisque même pour la

Grèce qui devrait être le dixième Etat du Marché Commun en 1981, une période de transition de 5 à 7 ans est d'ores et déjà prévue.

Il n'est donc pas question de faire de l'élargissement une des conséquences immédiates du scrutin du 10 juin dernier, comme a tenté de le faire démagogiquement le PCF pendant sa campagne électorale, notamment autour de la candidature de Maffre Baugé.

Mais par ailleurs, on se rend compte que les trois candidats ont déjà pour premier partenaire économique la Communauté Européenne, et que des accords économiques préférentiels sont en vigueur depuis de nombreuses années. Leur adhésion officielle au Marché Commun, en tant qu'il constitue une zone de libre échange, concrétiserait ce qui existe déjà pour partie.

Cependant ces considérations ne doivent pas nous empêcher de nous interroger aujourd'hui sur les conséquences, à terme, économiques et politiques de cet élargissement.

Et tout d'abord, voyons ce qu'en disent les différents partis, organisations...

---

## CE QU'ILS EN DISENT

---

Pendant des semaines, ils ont monopolisé les écrans, les radios, les journaux bourgeois, les murs des villes... Les partis bourgeois ont multiplié débats, face à face, tables rondes, en vue de la consultation électorale du 10 juin : mais les travailleurs ont manifesté leur désintérêt de cette politique politicienne en répondant par des milliers d'abstentions.

Sur cette question de l'élargissement, qu'hormis le PCF, les partis bourgeois ont peu évoquée, voici leur discours :

### • UDF

«*Pour nous, l'élargissement de la Communauté à la Grèce et à la péninsule ibérique est une nécessité politique.*» C'est ce que déclarait Simone Veil, le 7 mai dernier, présentant un rapport sur l'élargissement au nom de la liste «Union pour la France en Europe». Giscard s'est toujours présenté comme un fervent partisan de cet élargissement. En juillet 1978, il s'était même rendu à Lisbonne et à Madrid pour

affirmer le soutien de l'impérialisme français à l'entrée du Portugal et de l'Espagne, et il a été l'un des premiers instigateurs de l'intégration de la Grèce. «*La France, fille de la Grèce classique, est maintenant sœur de la Grèce contemporaine*» déclama-t-il avec lyrisme à Athènes. Les raisons invoquées à ce soutien sont de trois ordres :

- En premier lieu, «*Il est temps d'amarrer l'Espagne, la Grèce et le Portugal à l'Europe des démocraties libérales*» (S. Veil), «*Il faut soutenir les démocraties naissantes*» (J.F. Poncet) disent-ils. En clair, Giscard, ainsi que les gouvernants des Neuf, craignant que les masses populaires de ces trois pays, après s'être débarrassées du fascisme ne mettent en jeu leurs nouveaux régimes bourgeois, entendent les prendre étroitement sous leurs ailes.

- En second lieu, l'argument est d'ordre économique. «*L'élargissement assainira nos relations économiques*» expliquait S. Veil, «*L'application des accords commerciaux particuliers entre la France, la Grèce, l'Espagne et le Portugal est en train de tourner à notre désavantage*». L'UDF insiste tout particulièrement sur le déséquilibre des échanges avec l'Espagne, les tarifs douaniers étant en moyenne cinq fois supérieurs du côté espagnol, et les dévaluations de la Peseta ayant diminué les contingents exprimés en valeur dans l'accord commercial de 1970. C'est bien sûr la perspective de cette ouverture des frontières aux capitaux français qui a conduit le patronat français à donner son appui à l'élargissement d'autant plus que l'Espagne pauvre en biens de consommation constitue un marché non négligeable à conquérir pour l'impérialisme français.

- En troisième lieu, Giscard a également souvent parlé d'un rééquilibrage de l'Europe avec l'entrée de trois pays d'Europe du Sud, Europe qui jusqu'à présent est constituée principalement d'Etats nordiques. Ce rééquilibrage pourrait permettre à l'impérialisme français de se trouver dans de meilleures conditions dans sa rivalité face à l'impérialisme allemand : en s'appuyant sur les pays du Sud à la monnaie et à l'économie plus faibles, il pourrait mieux exercer des pressions sur son rival dans les diverses négociations communautaires...

L'UDF ne peut pas cependant éluder complètement les problèmes

économiques et sociaux que pose-rait l'élargissement aux petits producteurs du Midi de la France. A ce sujet, la bourgeoisie giscardienne a multiplié les déclarations rassurantes, proposant «*des mesures de protection*» tout en restant dans un flou artistique... J.F. Poncet déclarait qu'il fallait tabler sur «*un pari économique*» et que le Midi, le Sud-ouest «*traditionnellement enclavés par les barrières des Pyrénées*» seraient ouverts «*aux nouveaux marchés en pleine croissance d'Espagne*».

La liste Veil proposait «*des aménagements réglementaires et structurels*», tels que «*la diffusion de l'information pour mieux connaître l'évolution du marché, notamment par l'utilisation de l'informatique*» ou «*l'instauration de structures de commercialisation tournées vers la conquête des marchés*»... Des promesses vagues, l'informatique comme solution à la faillite des petits paysans, telles sont les solutions préconisées par l'UDF. S. Veil disant compter sur «*la capacité d'adaptation de notre peuple*» pendant que Barre, lui, invite les paysans français à adopter «*un comportement dynamique et conquérant*» !

Néanmoins, quels que soient les arguments, on peut observer qu'il y a longtemps que l'impérialisme français a décidé de brader les activités agricoles du Midi et l'élargissement ne peut servir qu'à couvrir cette politique délibérée...

## ● RPR

Le RPR qui a tenté, sans succès, de jouer la carte du «recours» pendant la dernière campagne électorale, a développé ses thèmes en opposition à ceux de l'UDF et en appelant au sentiment national et à la tradition gaulliste. Il s'est déclaré hostile à l'élargissement, ou plus exactement hostile à l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE. «*Nos intérêts ne concordent pas avec les leurs et cela n'est susceptible d'être compensé ni par une longue période, ni par des mesures transitoires*» disait Chirac, indiquant cependant «*mais notre refus n'est pas à perpétuité*». Le RPR a tenté de disputer au PCF les voix des paysans du Sud-Ouest, insistant sur les conséquences économiques désastreuses pour eux. Chirac mettait également en garde les industriels qui risqueraient «*d'être agressés dans certaines branches*

par les produits espagnols comme ils le sont par les importations sauvages de Hong Kong ou de Corée du Sud» recherchant les voix des PME inquiets d'une concurrence avec l'Espagne.

## ● PS

Au sujet de l'Europe, la voix du PS ressemble étrangement à celle de l'UDF, et la position du PS développée à Montpellier le 27 septembre 1978 sur l'adhésion de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne est à peu près semblable au programme de la liste Veil.

Mitterrand déclarait dernièrement : «*Y a-t-il des obstacles politiques à cette adhésion ? Non. Il y en avait un que nous avons retenu à l'époque de la signature du Programme commun de la gauche : la dictature. Cet obstacle est levé.*».

Le PS oppose cependant des pré-alables à cet élargissement. Ainsi il demande que soit définie «*une politique de prix minima garantis à la production*» et «*la création d'offices français et européens par produits, fruits et légumes, vin, viande*», la suppression des montants compensatoires et «*l'adoption de mesures de protection des producteurs français*». «*On ne peut ouvrir le Marché Commun sans avoir préalablement créé les conditions d'une concurrence loyale entre les Etats membres*» indiquait Mitterrand au journal *Le Monde* invoquant la libre concurrence capitaliste...

Edgar Pisani notait pour sa part : «*L'entrée de la Grèce ne devrait pas entraîner de variations majeures dans le niveau d'autoapprovisionnement de la Communauté pour les produits agricoles*»...

De même, on ne peut pas oublier que le PS, membre de l'Internationale social-démocrate, a toujours considéré la question de l'élargissement comme la possibilité du renforcement de la domination des sociaux-démocrates au niveau européen même si les résultats du scrutin du 10 juin ont ruiné pour un temps ce projet.

## ● PCF

En 1972, le Programme Commun de gouvernement signé par le PCF indiquait «*Le gouvernement s'opposera à la candidature à la Communauté des pays de régime dictatorial comme le Portugal, l'Espagne ou la Grèce et à tout régime privilégié en faveur de l'Afrique du Sud*». Aujourd'hui, les masses populaires de

ces pays ont mis à bas leur régime fasciste. Le PCF n'en continue pas moins à s'opposer à leur intégration au Marché Commun.

«*Nous disons résolument non à l'élargissement de la CEE à l'Espagne, à la Grèce et au Portugal, position que nous défendons franchement, aussi bien à Paris qu'à Narbonne, à Brest qu'à Thionville.*» C'est ce que déclarait Marchais dernièrement, insistant encore «*l'élargissement, c'est la stratégie du renoncement et du déclin de la France.*»

Sur cette question, le PCF a été particulièrement prolixe et il a engagé toute une campagne. Déjà durant l'été 78, il avait lancé une campagne d'affiches pour la sauvegarde du vignoble du Midi. Puis il tentait de canaliser le mouvement qui se formait autour du manifeste *Mon pays écorché* (Mon pays écorché) dans le Sud-Ouest, parvenant du moins à en récupérer un des leaders, le dirigeant viticole Emmanuel Maffre-Baugé qui acceptait d'apporter sa caution à la liste du PCF, en cela vivement critiqué par ses co-signataires Robert Laffont et Jean-Pierre Chabrol. Dans le Sud-Ouest, le PCF engageait ce qu'il appelait «*une vaste consultation démocratique*», qui consistait à faire signer une carte tricolore où il était écrit «*Non à l'élargissement du Marché Commun. Je veux vivre, travailler et décider au pays.*» S'appuyant sur les réelles inquiétudes des petits paysans, des viticulteurs du Languedoc-Roussillon, le PCF tentait d'organiser le rassemblement de tous les mécontents, des gaullistes aux PME, des petits paysans aux grosses coopératives viticoles, dans une opération électorale grossière. «*Ouvriers, paysans, votatz le 10 junh per lo partit communist*» voilà quel était le mot d'ordre des délégués venus déposer les cartes tricolores au gouvernement à Paris...

Mais, si le PCF a surtout développé sa campagne contre l'élargissement dans le Midi, dans le but également de prendre des voix au PS dans cette région, il n'a pas réservé aux seuls électeurs du Midi les accents chauvins de cette campagne. Ne collait-il pas, sur les murs des villes de Lorraine, des affiches affirmant le refus de «*l'acier espagnol*» pendant qu'en Bretagne, les fédérations du PCF soulignaient «*La Bretagne est en danger. L'élargissement de l'Europe sacrifierait notre économie régionale.*» Puis à

l'approche du scrutin du 10 juin, voilà que la région d'Ile de France s'avérait également touchée gravement par l'élargissement. «*L'Europe à prédominance ouest-allemande avec les trois nouveaux pays : Grèce, Espagne, Portugal condamne aussi Paris et l'Ile de France. La capitale deviendra-t-elle ville-musée, ville-plaisir, ville-morte ?*». Et d'ajouter que les industries menacées par cet élargissement seraient notamment «*la sidérurgie, le textile, la chaussure, la confection, le cuir, les fourrures, la métallurgie de base, le fret maritime, les constructions navales, automobiles,...*». Le PCF organisait alors 36 rencontres sur les conséquences de l'élargissement entre travailleurs parisiens et paysans, paysans que *L'Humanité* décrivait ainsi : «*Des hommes et des femmes au teint couperosé, les premiers portant blouse et chapeau noir, les secondes une coiffe de dentelle, derrière des tables garnies de fois gras et de confits de canard.*» Et pour le parti révisionniste, la base d'unité entre les travailleurs des villes et des campagnes est présentée comme la lutte pour la défense de l'outil de travail, de la production nationale. «*Sauvons la 4L et la fraise du Périgord, c'est le cri des agriculteurs de Dordogne à la porte de Renault.*» Et le résultat de ces rencontres se bornait à des signatures de pétition, appelant bien sûr à voter pour la liste du PCF.

Les dangers de l'élargissement existent et nous allons tenter d'en faire le point. Mais on peut être frappé de la manière dont ils sont évoqués par le PCF. Lorsqu'il indique que l'agriculture, l'industrie de la France, des pays des Neuf, des trois pays candidats seraient menacées par l'élargissement, le PCF brosse un tableau pour le moins unilatéral ! Car quel serait alors l'intérêt des capitalistes européens ? Comment expliquer leur volonté de l'élargissement du Marché Commun ? Le PCF voudrait-il défendre les patrons français contre eux-mêmes ?

Et le PCF présente ces conséquences comme étant inéluctables, la ruine des paysans étant inévitable si l'élargissement s'opérait. Il n'envisage à aucun moment qu'une lutte s'engage pour faire reculer ces dangers.

Le PCF dénonce l'élimination des producteurs du Midi sans faire de

distinction entre les petits paysans et les grosses coopératives capitalistes, il assimile les ouvriers et les petits patrons dans une commune défense de l'outil de travail français, de la production nationale.

Cette campagne du PCF visait seulement à récupérer le maximum de voix dans les régions particulièrement sensibilisées par cette question de l'élargissement. Elle visait à récupérer les voix des paysans, petits producteurs ou gros exploitants, les voix des gaullistes, des petits patrons, de tous ceux inquiets de la concurrence capitaliste des pays candidats à l'élargissement, et dans cette tentative peu ont importé au PCF les moyens et les arguments utilisés, du chauvinisme le plus exacerbé à la démagogie la plus outrancière.

## QUE PENSER DE L'ELARGISSEMENT ?

De l'enthousiasme des forces politiques espagnoles, à l'opposition farouche de la gauche unie grecque, de l'appui des bourgeoisies européennes, de la social-démocratie, à l'hostilité du PCF, que penser de l'élargissement ?

Nous allons tenter de répondre à quelques questions, en resituant le problème de l'élargissement dans la situation internationale d'aujourd'hui, par rapport à l'avancée de l'intégration européenne et à la lumière des conséquences qu'il pourrait entraîner pour les masses populaires de la nouvelle Europe des 12.

### Les conséquences économiques de l'élargissement

Même si les motivations politiques ont été déterminantes quant à l'engagement du processus d'élargissement, les questions économiques, comme pour la plupart des problèmes européens occupent une place essentielle dans les débats auxquels il donne lieu.

Les conséquences économiques de l'élargissement peuvent être appréciées sous trois aspects .

- du point de vue de l'apport des pays candidats à la puissance éco-

**Principales caractéristiques économiques des pays candidats**

	ESPAGNE	PORTUGAL	GRECE	CEE (9)
population (millions d'habitants)	35,5	8,8	9,1	258,5
Production Intérieure Brute (PIB) 1978 en milliards de \$	141,1	17,8	31,5	1939,4
Production intérieure brute par habitant en 1978 (\$)	3975	2023	3462	7503
Part de la population active occupée - dans l'industrie - dans l'agriculture	38,3 % 22 %	33,3 % 28,1 %	26,3 % 38,9 %	39,2 % 9,7 %
Part des exportations (en % de la PIB)	8,8 %	12,4 %	10,4 %	19,6 %
Hausse des prix à la consommation en 1978	16,0 %	25,9 %	16,1 %	
Taux de chômage (fin 1978) en % de la population active	8,2 %	14 %	5,6 %	

nomique d'ensemble de la CEE. Quelle place l'Europe des Douze pourrait-elle espérer dans la réorganisation des rapports économiques internationaux, face aux deux superpuissances et à l'émergence du Tiers Monde ?

- du point de vue des restructurations économiques et sociales qu'impliquerait pour les pays candidats leur intégration à un espace économique dominé par des pays sensiblement plus développés.

- du point de vue des conséquences qu'impliquerait pour les actuels pays membres l'ouverture de nouveaux marchés privilégiés, mais aussi à de nouveaux concurrents.

**LES TROIS PAYS CANDIDATS**

Pour la première fois la CEE est confrontée à l'adhésion de pays qui, sans pour autant appartenir au Tiers Monde, sont nettement moins développés que les puissances indus-

trielles du Nord. C'est là la base de caractéristiques communes aux trois candidats, qui ne peuvent toutefois être mis sur le même plan dans tous les domaines. Alors que le Portugal, sous bien des aspects, reste un pays en voie de développement, l'Espagne s'apparente davantage aux autres pays européens ce qui, compte-tenu de sa taille, pose aussi les problèmes à une échelle autrement plus importante.

**Un poids important de l'agriculture**

Dans les trois pays l'agriculture continue à occuper une part importante de la population active. Témoignage d'un niveau de développement relativement bas, plutôt que de la richesse de l'agriculture. En effet, celle-ci reste encore archaïque : prépondérance de la petite exploitation parcellaire (moins de 5 ha), à côté de grandes exploita-

tions latifundiaires dans le sud de l'Espagne et du Portugal, insuffisance de l'irrigation qui empêche de tirer pleinement parti des avantages climatiques, mécanisation encore limitée (bien qu'en rapide progrès en Espagne) et freinée par le morcellement des terres, utilisation d'engrais, de semences sélectionnées, de produits phytosanitaires, encore réduite.

**Une industrie inégalement développée**

Seule l'Espagne a pu se doter d'un appareil industriel relativement complet, couvrant les branches essentielles. Au Portugal et en Grèce par contre seules certaines activités sont développées sur le mode de la grande production capitaliste.

Dans les trois pays, à côté de secteurs modernes mettant en œuvre des technologies avancées (sidérurgie, construction navale, in-

dustrie chimique, automobile, aluminium en Espagne, construction navale, aluminium, ciments en Grèce, construction navale au Portugal) souvent contrôlés par l'Etat ou des capitaux étrangers, existent de nombreux secteurs composés de petites entreprises qui, si elles sont parfois équipées de matériels modernes (confection en Grèce par exemple), restent organisées sur un mode artisanal. Elle tirent leur compétitivité principalement de la surexploitation d'une main d'œuvre locale abondante.

Les activités minières (aluminium en Grèce et en Espagne, tungstène au Portugal), de productions de biens intermédiaires (sidérurgie, chimie de base) ou de consommation courante (textile) sont prépondérantes. Les industries des biens d'équipement, à l'exception de la construction navale et, pour l'Espagne, de l'automobile, restent peu développées.

Les activités de services : tourisme, transport sont importantes, et contribuent pour une large part aux exportations. La Grèce en particulier possède une flotte de commerce considérable (la première du monde par le tonnage), pour une part sous pavillon de complaisance, et dont les équipages sont durement exploités et travaillent dans des conditions de sécurité souvent précaires.

Ces caractéristiques des économies des trois pays se retrouvent dans la structure de leurs échanges de marchandises avec la France (cf. tableaux).

#### Des investissements étrangers importants

Les capitaux étrangers sont fortement présents dans les trois pays, en particulier dans les secteurs industriels les plus modernes. Les USA tiennent la première place suivis par la France, et les autres pays européens (voire le Japon).

● **En Espagne.** Un tiers des mille premières entreprises est sous contrôle étranger. Dans l'automobile, avec Fasa-Renault, Citroën-Hispania Seat (Fiat), Ford; à noter que les pièces détachées pour automobile sont le premier poste des exportations espagnoles et, dirigées principalement vers la France, elles correspondent au développement des filiales françaises.

Dans la chimie sept des quator-



L'agriculture reste encore archaïque. Ici une ferme au Portugal.

ze premières firmes du secteur sont contrôlées par l'étranger. Les capitaux français y sont fortement représentés, avec Michelin, l'Air liquide, PUK, Rhône-Poulenc, Hutchin-

son, Saint-Gobain à côté des capitaux américains (Hutchinson) et anglais (Dunlop, Rio-Tinto).

Dans l'aluminium, la société canadienne Alcan détient 25 % du

#### Les échanges commerciaux franco-portugais en 1977

Les dix principales exportations françaises vers le Portugal (en milliers de francs) :

Voitures automobiles, tracteurs, cycles et leurs pièces.	395 212
Machines et engins mécaniques .....	374 942
Produits sidérurgiques .....	182 069
Machines et appareils électriques .....	109 058
Huiles et combustibles minéraux .....	99 816
Matières plastiques .....	91 411
Produits chimiques organiques .....	71 855
Aluminium .....	57 125
Caoutchouc .....	50 134
Matériel de chemin de fer .....	48 444

Total ..... 1 480 066

Total général ..... 2 027 464

Les dix principales exportations portugaises vers la France (en milliers de francs) :

Liège et ouvrages en liège .....	144 208
Boissons alcooliques .....	129 268
Matières servant à la fabrication du papier .....	110 261
Vêtements .....	58 415
Bonneterie .....	43 973
Produits divers des industries chimiques .....	37 356
Autres articles confectionnés en tissus .....	35 176
Machines et appareils électriques .....	34 142
Machines et engins mécaniques .....	30 986
Bois et ouvrages en bois .....	23 307

Total ..... 647 092

Total général ..... 861 075

(Source : direction générale des douanes.)

**Les échanges commerciaux franco-grecs en 1977**

Les dix principales exportations françaises vers la Grèce (en milliers de francs) :

Chaudières, machines mécaniques .....	383 102
Fonte, fer et acier .....	326 486
Voitures, tracteurs, cycles .....	306 938
Matières plastiques .....	122 646
Machines et appareils électriques .....	122 255
Huiles et combustibles minéraux .....	91 444
Produits chimiques organiques .....	82 711
Produits divers des industries chimiques .....	56 546
Navigation maritime .....	55 694
Produits chimiques inorganiques .....	53 571

Total ..... 1 601 393

Total général ..... 2 383 918

Les dix principales exportations grecques vers la France (en milliers de francs) :

Aluminium .....	177 014
Préparations de légumes .....	127 730
Pelleterie et fourrures .....	122 214
Bonneterie .....	107 906
Coton .....	94 973
Fruits .....	93 329
Huiles et combustibles minéraux .....	48 722
Vêtements .....	47 958
Fonte, fer et acier .....	41 292
Tapis, tapisseries, velours .....	31 094

Total ..... 892 232

Total général ..... 1 185 005

(Source : direction générale des douanes.)

premier producteur d'aluminium, et le deuxième appartient à PUK.

● **En Grèce.** Cent cinquante des trois cent cinquante entreprises les plus importantes appartiennent à des capitaux étrangers. Le régime d'investissements y est très libéral, et la bourgeoisie monopoliste grecque est étroitement associée à l'étranger (sauf pour l'armement naval). La filiale grecque de PUK contrôle la totalité de la production d'aluminium, est le premier investisseur industriel du pays, et le premier exportateur. Les capitaux français sont aussi bien représentés dans la chimie (Saint-Gobain, Rhône-Poulenc, Nobel-Bozel, l'Air liquide, l'Oréal), le caoutchouc (Michelin), la construction électrique (Alstom, CGE), la distribution (Printemps-Prisunic, Félix Potin).

● **Au Portugal.** Les capitaux français sont importants dans l'automobile (Renault y prévoit de nouveaux investissements qui devraient lui permettre de détenir 50 % du marché en 1982) et la construction électrique (PUK). Fait notable les

implantations étrangères sont aussi le fait de moyennes entreprises, françaises notamment. Les capitaux anglais (dans les industries agro-alimentaires, où ils contrôlent en particulier le commerce du Porto) et américains y sont aussi importants.

**Des économies encore peu ouvertes sur l'extérieur**

Malgré cette forte implantation étrangère, les économies des trois pays restent protégées aussi bien par des droits de douane (qui n'ont pas été abolis pour les importations en provenance de la CEE) que par des mécanismes non-tarifaires (contingents, règles de préférence, normes, ...). Aussi sont-elles nettement moins ouvertes sur l'extérieur que celles des pays de la CEE, bien que celle-ci soit déjà leur premier partenaire commercial (suivi en général par les USA).

**Des liens importants avec le Tiers-Monde**

L'Espagne et le Portugal conser-

vent des liens privilégiés et multiples avec les pays de leur ancien empire colonial, en Afrique et en Amérique Latine.

La Grèce pour sa part entretient de longue date des échanges importants avec les pays méditerranéens d'Afrique et du Moyen-Orient.

**Des déséquilibres régionaux importants**

L'industrialisation et l'urbanisation sont très inégalement réparties à l'intérieur de chaque pays. L'industrie est concentrée dans les provinces de Madrid, en Catalogne, en Biscaye et au Pays Basque pour l'Espagne, dans les régions d'Athènes-Le Pirée et de Salonique pour la Grèce, dans les trois régions côtières, principalement celle de Lisbonne pour le Portugal. Il en résulte des inégalités importantes dans l'emploi et le niveau de vie, aggravées en Espagne par la question nationale.

**Des déséquilibres économiques chroniques**

Les trois pays ont connu avant la crise des taux de croissance élevés, correspondant à un rattrapage du retard pris dans leur développement économique. Mais cette croissance s'est accompagnée de déséquilibres chroniques : faiblesse de la monnaie, déficit des finances publiques et de la balance commerciale, inflation et chômage élevés.

La crise, si elle a moins touché la Grèce, a affecté sérieusement l'Espagne, et surtout le Portugal. Ce dernier a pratiquement été mis sous tutelle du Fonds monétaire international qui conditionne l'octroi d'une aide économique à la mise en œuvre d'une politique d'austérité (et de soutien des mesures réactionnaires) particulièrement rigoureuse.

L'intégration de ces trois pays au Marché Commun aura des conséquences différentes, à la fois selon les pays en cause, et selon les secteurs d'activité. Il convient d'emblée de distinguer l'industrie de l'agriculture, où les problèmes sont assez spécifiques.

**LES CONSEQUENCES ECONOMIQUES SUR L'INDUSTRIE**

L'intégration au Marché Commun



se traduira, plus ou moins rapidement par la mise en application des règles communautaires dans les pays candidats eux-mêmes et pour leurs échanges avec l'extérieur :

● **Une normalisation des contraintes imposées aux échanges commerciaux.**

Actuellement, du fait des accords particuliers qu'ils ont conclus avec la CEE, les pays candidats bénéficient d'une situation privilégiée, puisque leurs exportations pénètrent plus ou moins librement dans le Marché Commun, tandis que leur marché intérieur reste fortement protégé.

Une des premières conséquences de l'intégration — et les capitalistes de la CEE en font un préalable — sera la libéralisation, en principe, des exportations vers la Grèce, l'Espagne et le Portugal. Ce qui nécessite un abaissement des droits de douane, mais aussi une harmonisation des législations sur les brevets et les licences, la fiscalité et les normes appliquées aux produits.

● **L'accroissement de la pénétration des capitaux étrangers.**

Celle-ci, qui est déjà élevée, sera facilitée par le principe communautaire de la liberté de circulation des capitaux. L'harmonisation des normes de production et de consommation y aidera également.

Il est clair que ces mouvements de capitaux se feront essentiellement en direction des pays candidats, bien que des investissements espagnols dans la CEE, et notamment en France, soient susceptibles de se développer, de manière limitée.

Cette harmonisation aura des conséquences dans tous les domaines de l'économie, mais concernera principalement l'industrie. Il est difficile de les mesurer précisément, en raison des incertitudes de la conjoncture dues à la crise, et des marchandages nombreux auxquels les différentes étapes de l'intégration donneront lieu. Quelques grands axes peuvent toutefois être dégagés :

● **L'intégration des trois pays dans la division internationale du travail au niveau européen sera accentuée.**

Les Neuf, et en premier lieu la RFA et la France, espèrent dévelop-

per leurs exportations de biens d'équipement, et de produits technologiquement avancés (aéronautique, nucléaire, électronique, ...). Cela se fera pour une part au détriment des USA (qui ne bénéficieront pas des mêmes avantages), mais aussi de l'industrie des pays candidats dont la dépendance à l'égard des technologies étrangères sera aggravée.

Un développement des échanges de biens intermédiaires ou de consommation est également prévisible. Mais les capitalistes des Neuf peuvent adopter à cet égard des politiques différentes :

- soit exporter directement vers les pays candidats. Cela n'est possible que pour les produits les plus compétitifs, par la qualité ou par les prix (de par les économies d'échelle).

- soit installer sur place des usines de production. Celles-ci peuvent être destinées à satisfaire le marché local (chimie, automobile), des marchés du Tiers Monde, mettant à profit les liens maintenus par l'Espagne, le Portugal et la Grèce, ou en-

core les marchés de l'actuelle CEE. Les conséquences sur l'emploi dans les autres pays de la CEE peuvent être non négligeables dans certains secteurs, comme l'automobile, ainsi que le montre l'exemple des exportations espagnoles de pièces détachées.

● **L'accélération des restructurations et de la liquidation des secteurs archaïques**

Les secteurs les plus archaïques, dont la compétitivité repose essentiellement sur la surexploitation des travailleurs qui y sont employés, seront soumis à de fortes pressions. La concurrence cumulée des pays candidats s'ajoutant à celle des pays du Tiers Monde conduira à une concentration accélérée des entreprises. Elle touchera tous les pays européens, les pays candidats ne seront pas épargnés à terme, et les conséquences y seront même plus graves en raison du poids qu'y représentent ces secteurs.

**Les échanges commerciaux franco-espagnols en 1977**

Les dix principales exportations françaises vers l'Espagne (en milliers de francs) :

Automobiles, tracteurs et cycles .....	1 406 551
Chaudières, machines et engins mécaniques .....	1 391 416
Fonte, fer et acier .....	830 604
Machines et appareils électriques .....	550 146
Produits chimiques organiques .....	539 876
Huiles et combustibles minéraux .....	321 436
Caoutchouc naturel ou synthétique .....	189 121
Instruments et appareils d'optique, de mesure et médico-chirurgicaux .....	179 133
Produits chimiques inorganiques .....	168 126
Matières plastiques .....	167 948

Total ..... 5 744 357

Total général ..... 8 144 813

Les dix principales exportations espagnoles vers la France (en milliers de francs) :

Automobiles, tracteurs et cycles .....	2 297 168
Fruits comestibles, écorces d'agrumes et de melons ..	1 137 914
Fonte, fer et acier .....	881 577
Chaudières, machines et engins mécaniques .....	740 515
Légumes et plantes .....	495 525
Machines et appareils électriques .....	286 335
Préparations de légumes .....	235 259
Chaussures .....	230 732
Caoutchouc naturel ou synthétique .....	215 412
Meubles .....	179 447

Total ..... 6 699 884

Total général ..... 9 683 234

(Source : direction générale des douanes.)

Cela concernera principalement l'industrie textile, l'habillement, les cuirs et la chaussure, qui sont déjà fortement affectés en France.

● **Les secteurs industriels les plus importants des pays candidats seront intégrés aux plans de restructuration communautaires.**

Dans des secteurs plus importants, et souvent contrôlés par l'Etat, comme la construction navale ou la sidérurgie, les restructurations seront coordonnées avec les mesures déjà mises en œuvre au plan communautaire. Cela sera d'autant plus impérieux que ces secteurs, en dépit de leur forte compétitivité, sont aussi en crise en Espagne, au Portugal et à un moindre degré en Grèce.

Cependant, si ces conséquences économiques pour l'industrie sont celles qui sont prévisibles selon les lois du marché capitaliste, il n'y a là rien de mécanique. Elles dépendent pour une large part du degré de résistance des classes ouvrières européennes au plan de restructuration de leur bourgeoisie.

### LES CONSEQUENCES ECONOMIQUES POUR L'AGRICULTURE

Les problèmes sont plus immédiats et plus graves pour l'agriculture :

- Alors que la politique industrielle communautaire est marquée par le libéralisme, la « politique agricole commune » comporte un ensemble de règles complexes, fruit de négociations laborieuses, et dont l'application telle que aurait des conséquences directes et immédiates sur les producteurs des pays les plus concernés.

- Les pays candidats, de par leur situation géographique, sont excédentaires et compétitifs pour les produits agricoles « méditerranéens », et viendraient concurrencer directement les producteurs italiens et français qui, de plus sont concentrés dans des régions déjà défavorisées.

- Mais par ailleurs la Grèce, l'Espagne et le Portugal sont déficitaires pour d'autres productions, et sont susceptibles d'offrir de nouveaux débouchés.

### Les productions directement menacées

Il s'agit essentiellement des fruits, des légumes, de l'huile d'olive et du vin. Sauf pour ce dernier produit, l'élargissement de la CEE ne se traduirait pas mécaniquement par une surproduction.

Mais d'une part des excédents peuvent apparaître pour certaines variétés de produits, et d'autre part des différences sensibles existent entre les coûts de production. Enfin la production des pays candidats, souvent en forte croissance, pourrait encore notablement augmenter

avec l'amélioration des conditions de production.

### Le vin

#### L'Espagne

Avec 1,7 million d'hectares, le vignoble espagnol représente 17 % du vignoble mondial, 22 % du vignoble européen. Mais si sa superficie est supérieure à celle du vignoble italien (1,4 M d'ha) et français (1,2M d'ha), la production viticole espagnole n'occupe que la troisième place à cause des rendements pour l'instant très bas, de l'ordre de 20 hectolitres à l'hectare, chiffre faible, comparé aux 50 hl italiens, aux 60 hl français.

Il existe 805 000 petits viticulteurs qui travaillent sur des terres de qualité moyenne, les terres riches étant réservées aux céréales, fruits et légumes, utilisant des techniques culturales encore archaïques.

La production augmente cependant régulièrement de 25 millions d'hectolitres en 1970 à 36 M hl en 1975; on peut envisager 40 M hl pour 1980. La production est composée de 55 % de vin blanc, de 30 à 35 % de vins rouges, de 10 à 20 % de vins rosés. Essentiellement il s'agit de vins de consommation courante (70 %) qui possèdent un haut degré d'alcool (13°) et sont très souvent utilisés en cas de coupage. La consommation intérieure très inférieure aux consommations italienne et française permet de dégager des volumes importants pour l'exportation.

#### La Grèce

La Grèce est le premier des producteurs mondiaux de raisin. Elle cultive son vignoble sur 100 000 ha, avec un rendement faible de 24 hl/ha. Elle peut aujourd'hui exporter un million d'hectolitres de vin, surtout des vins blancs et des vins spéciaux, liqueurs, apéritifs.

#### Le Portugal

La vigne occupe 250 000 personnes, soit 27 % de la population agricole. Le Portugal produit 11 à 12 millions d'hectolitres de vin avec un rendement de 30 hl/ha. Il produit des vins de Porto dont il exporte 2 millions d'hectolitres vers la Grande-Bretagne, la France étant aussi un gros acheteur.

Pour les viticulteurs européens et plus précisément les viticulteurs

TAUX D'AUTO-APPROVISIONNEMENT DE LA C E E		
	à 9	à 12
Fruits frais	78,4 %	85,3 %
Agrumes	41,3 %	76,3 %
Légumes frais	93,6 %	97,9 %
Huile d'olive	79,2 %	98,1 %
Vin	99,0 %	104,0 %

français et italiens l'élargissement constitue un danger très sérieux pour l'avenir.

Avec une production de 50 millions d'hectolitres par rapport à 140 000 hectolitres pour la CEE, ils présentent des prix de revient qui sont dans une relation de 70 % pour l'Espagne, 60 % pour la Grèce, 40 à 50 % pour le Portugal du prix de revient français. Les rendements, surtout en Espagne sont faibles, mais peuvent rapidement être meilleurs, et surtout la qualité de ces vins en font des vins de coupage très économiques. Les vins espagnols ont un prix de revient inférieur aux italiens. Ils sont donc très compétitifs.

### Vers des débouchés nouveaux ?

- L'Espagne est aujourd'hui auto-suffisante pour le sucre et les viandes. L'élevage a été nettement encouragé ces dernières années afin d'assurer l'auto-provisionnement en viande et produits laitiers.

En 15 ans, le cheptel bovin a augmenté de 20 %, le cheptel porcin de 30 %. De grandes exploitations capitalistes se sont installées dans le Nord du pays.

L'Espagne est déficitaire en produits laitiers, maïs, protéines végétales, graines oléagineuses et bois.

- Le Portugal est déficitaire en fruits, en céréales (maïs), en viande bovine, porcine et en lait.

- Si la Grèce est auto-suffisante pour le sucre, la pomme de terre, l'aviculture, elle est déficitaire pour les viandes, céréales et produits laitiers. Le développement des productions animales est rendu difficile par le terrain et la rareté des aliments pour le bétail. Depuis 1960, on assiste à une diminution du cheptel toutes catégories.

Il apparaît donc que les trois pays représentent un marché important pour les céréaliers français. En 1975, ceux-ci exportaient pour 37,9 millions de francs de blé tendre et 6,5 millions d'orge. Cependant les ventes françaises de céréales ont énormément baissé récemment du fait des mauvaises récoltes.

Les pays candidats sont déficitaires en produits laitiers. Si jusqu'à présent cela représentait un faible débouché pour les producteurs français, on peut envisager que les choses se modifient, la consommation de lait par habitant étant en constante augmentation.

Ces pays représentent également un marché potentiel pour les éleveurs français, la consommation de viande augmentant sans cesse et devant encore augmenter avec l'élévation du niveau de vie.

A l'heure actuelle, si depuis 15 ans, la Communauté représente le principal débouché des exportations agricoles des pays candidats, les importations pour l'essentiel d'aliment pour le bétail, de soja, de sucre, de produits animaux viennent des pays d'Amérique du Sud et des USA.

Ainsi les principaux fournisseurs du Portugal sont les USA (céréales, oléagineux) Cuba (sucre), Brésil (aliment du bétail), les anciennes colonies et la France (pour la viande).

Avec l'élargissement, du fait des règles de préférence, les trois nouveaux pays de la CEE devront peu à peu abandonner leurs partenaires commerciaux américains au profit des pays du Marché Commun. Depuis plusieurs années, une évolution dans ce sens s'est déjà manifestée et devrait se développer.

Pour certains producteurs français, l'élargissement pourrait donc constituer de nouveaux débouchés.

### Les conséquences pour les paysans

● Il est clair que la concurrence des pays candidats porterait un coup sévère aux producteurs de vins, de fruits, d'huile d'olive, de tabac, et dans une moindre mesure de légumes, de France et d'Italie. Les conséquences en seraient d'autant plus graves qu'elles affecteraient les régions fortement spécialisées dans ces productions, sous-équipées industriellement et où le chômage est déjà très important : sud de l'Italie, sud-ouest, Languedoc-Roussillon et Corse pour la France.

Certes, la gouvernement s'emploie à rassurer les paysans en promettant l'obtention de dérogations et de mesures de sauvegarde, voire un « plan sud-ouest ». Mais les céréaliers, qui dominent la FNSEA, et les industriels, qui espèrent retirer des avantages de l'intégration des trois pays, sont prêts à sacrifier les petits paysans qui les gênent.

Les autres pays de la CEE, peu concernés par les problèmes agricoles, ne seront pas non plus enclins à se montrer exigeants.

Aussi c'est fondamentalement de

la vigueur que mettront les paysans concernés à engager la lutte que dépendra la prise en compte de leurs intérêts. Et la bataille, si elle s'avère dure, n'est pas sans espoir. Les viticulteurs du Midi ont appris par l'expérience qu'il est possible de peser sur les décisions prises à leur sujet, et de faire reculer la politique de liquidation entreprise par la bourgeoisie. Maffre-Baugé lui-même, dans son livre *Face à l'Europe des impasses*, convient que des mesures de sauvegarde peuvent être prises, et en donne quelques exemples. Il ne faut évidemment pas s'attendre à ce que la bourgeoisie les mette en œuvre spontanément. Mais la voie de la lutte, la seule qui, en fin de compte, déterminera l'avenir des petits paysans du Midi, est-elle à ce point compromise et bouchée qu'avant même de l'emprunter on la présente comme une impasse ? Nous ne le pensons pas. Et c'est bien à aider les paysans, à organiser leur lutte qu'il convient d'abord de consacrer les efforts.

● L'entrée des trois pays dans le Marché Commun, et surtout de l'Espagne, aboutira à terme, à une restructuration capitaliste de l'agriculture et donc une aggravation des difficultés pour les petits producteurs, la liquidation d'une partie d'entre eux. Car tous les paysans d'Espagne, de Grèce et du Portugal ne bénéficieront pas également de l'élargissement et de la compétitivité de leur agriculture. Seuls les plus riches pourront investir afin d'accroître leur production et satisfaire aux conditions requises pour l'exportation (normalisation des produits, garantie de qualité, emballage, ...). Cela accentuera l'inégalité de développement de la paysannerie.

La Grèce et le Portugal devront faire face, sur le marché communautaire, à une concurrence sérieuse avec l'Espagne, celle-ci devant aussi affronter la concurrence de certains pays d'Afrique du Nord ou d'Israël liés par la CEE par des accords commerciaux préférentiels, ce qui amènera ces pays à moderniser leur agriculture s'ils veulent rester compétitifs.

Pendant cette liquidation d'une partie de la petite paysannerie, dans un premier temps, pourra être freinée par certains éléments.

- Dans un premier temps, l'intégration aux mécanismes du marché agricole devrait conduire à un accroissement des revenus agricoles des trois.



*L'élargissement de l'Europe : une porte ouverte au renforcement des luttes populaires (ici Portugal 1975).*

Les coûts de production dans les trois pays sont, à part quelques exceptions (céréales en Espagne) sensiblement inférieurs à ceux du Marché Commun. Même si du fait d'une surproduction plus ou moins latente, et de restrictions apportées aux subventions, les prix des produits agricoles sont appelés à baisser, l'application des mécanismes communautaires, dont le principe directeur est la fixation de prix à la production unique dans tous les pays, conduirait donc à un accroissement des revenus de l'agriculture des trois pays. Cependant, il serait question de remettre en cause ce principe du prix unique à la production et on parle déjà à Bruxelles de moduler ces prix pour les nouveaux pays intégrés...

- Un autre facteur intervient, qui est celui de l'archaïsme des structures agricoles, qui constitue une entrave à la pénétration du capitalisme dans les campagnes. Une part importante de la petite paysannerie végète en effet dans une économie de subsistance, et participe peu des échanges commerciaux. Ces petits producteurs seront d'autant moins enclins à quitter la terre (dont ils

sont propriétaires le plus souvent) que le chômage dans les villes restera à un niveau élevé et que l'émigration sera aléatoire.

Il est possible, d'autre part, que la bourgeoisie des trois pays candidats, par le fait que la modernisation capitaliste des structures nécessite des investissements très lourds, les concentre dans les régions les plus riches. Des gains de productivité importants peuvent par exemple être obtenus, sans extension des surfaces cultivées, par le recours à l'irrigation, à des semences sélectionnées, aux engrais, ... Mais cette liquidation des petits paysans dépendra avant tout des luttes qui seront engagées dans ces pays pour s'y opposer. En Espagne, au Portugal les paysans ont déjà par le passé mené des luttes dures : occupation de terres par les ouvriers agricoles dans l'Alentejo portugais, en 1977 blocage des routes en Espagne avec 20 000 tracteurs par des paysans revendiquant la sécurité sociale, une politique des prix, le droit syndical. La bourgeoisie de ces pays devra en tenir compte.

L'élargissement du Marché Commun peut avoir des conséquences

négatives pour certains secteurs économiques de l'industrie et de l'agriculture. Il appartient avant tout à la classe ouvrière, aux paysans de la nouvelle Europe des Douze de mener des luttes contre leur propre bourgeoisie pour refuser ces conséquences, imposer leurs conditions.

#### **UNE CLASSE OUVRIÈRE COMBATIVE**

*«Les multinationales exercent un chantage, une pression constante à la baisse des rémunérations, au chômage, au nom de la compétitivité sur les travailleurs français comme sur les travailleurs des autres pays membres, sans que pour autant le sort des travailleurs grecs, portugais ou espagnols s'en trouve amélioré».* Le PCF insiste souvent sur le risque qu'avec l'élargissement les patrons exercent une «pression à la baisse» sur les salaires, les avantages sociaux les unifiant sur la base de ceux octroyés aux travailleurs des trois pays candidats.

Dans ces trois pays, en effet, les salaires sont très bas, l'inflation et le chômage élevés, les régimes de retraite, de sécurité sociale, d'in-

demnisation du chômage, sont beaucoup moins favorables que dans la CEE. Ces conditions d'exploitation qui sont exercées sur la classe ouvrière des pays candidats constituent d'ailleurs une des bases de la compétitivité de ces pays.

Le niveau de vie reste plus bas que dans les autres pays de la CEE, malgré des progrès récents de l'Espagne notamment. Le niveau atteint par la production par habitant en 1978 place l'Espagne au dernier rang de la CEE, à égalité avec l'Irlande, la Grèce et surtout le Portugal se situant nettement en dessous. En 1976, au Portugal, 64 % des travailleurs gagnaient moins de 6 000 escudos soit 1 000 F. En Espagne, le salaire minimum garanti ne couvre que 47 % de ce qui est considéré comme le minimum vital pour une famille. Dans les trois pays, des mesures de blocage des salaires ont été prises par les gouvernements dans le cadre des plans anti-crise. La durée normale hebdomadaire du travail pour les ouvriers est de 45 heures. Le taux de chômage dépasse 8 % de la population active et il existe un chômage endémique non comptabilisé. Le retour de nombreux travailleurs migrants avec la chute du fascisme a encore augmenté le nombre des sans-emploi.

Les bourgeoisies des 9 verraient, à l'évidence, d'un œil bienveillant la transposition de ces systèmes sociaux à leur propre classe ouvrière. Cependant peut-on envisager un seul instant que la classe ouvrière des pays de la communauté accepterait sans réaction en retour, qu'on remette en cause les avantages sociaux, les acquis qu'elle a arrachés à la bourgeoisie de haute lutte ! Et dans les pays européens, telle la RFA, la Grande-Bretagne où jusqu'ici un certain consensus social a pu, tant bien que mal, être maintenu, la bourgeoisie en prenant de telles mesures mettrait en cause ce consensus. Cette « pression à la baisse » dont parle le PCF n'est donc pas du tout acquise pour la bourgeoisie.

Par contre, ne peut-on pas penser que les salaires, les avantages sociaux des travailleurs espagnols, portugais ou grecs s'aligneront peu à peu sur ceux des travailleurs de la Communauté ?

● L'application de la législation sociale communautaire n'apportera pas d'avantages substantiels aux

travailleurs des pays candidats. En effet depuis 20 ans, les salaires, les horaires de travail dans la CEE sont toujours aussi différents d'un pays à l'autre.

On voit que « l'Europe sociale » a particulièrement peu avancé, et si depuis quelques années, la CEE met davantage l'accent sur le social, c'est en fait pour coordonner au niveau européen les politiques d'austérité et de crise des gouvernements, comme le projet inspiré par les ministres des finances de limiter les prestations de la sécurité sociale.

● « La libre circulation des hommes » instituée par les Traités reconnaît aux ressortissants de la CEE le droit de se rendre dans n'importe quel pays membre et d'y exercer un emploi salarié en bénéficiant des mêmes droits sociaux que les nationaux.

Cette disposition du Traité de Rome ne rentrera en vigueur que d'ici plusieurs années. Pour la Grèce, il est déjà prévu qu'elle n'interviendra que 7 ans après l'adhésion et ceci sans progressivité. Pour l'Espagne et le Portugal le délai n'est pas encore fixé, les négociations étant à leur début, mais on parle d'une période transitoire de 10 ans.

Actuellement, l'émigration hors des trois pays candidats est très ralentie (1). Après la chute du fascisme, les émigrés ont été très nombreux à retourner dans leur pays d'origine. Aujourd'hui, la grande majorité des émigrés grecs et espagnols se dirigent en priorité vers la RFA et la Suisse, les travailleurs portugais émigrant à 51% vers la France et 26% vers la RFA.

Cependant on peut envisager que la restructuration capitaliste de l'agriculture créera un exode rural que la croissance du secteur industriel ne sera pas en mesure d'absorber. Ces travailleurs risquent de ne pas avoir d'autre choix que celui de s'expatrier dans la Communauté où ils jouiront du droit de s'installer.

D'autre part, il faut resituer cette émigration dans le contexte actuel des pays des 9 qui est celui de la crise et du chômage. Or aujourd'hui l'impérialisme allemand ou français sont très réticents à ouvrir leurs frontières. On assiste bien au contraire à la mise en place de politiques visant à réduire considérablement l'immigration, la RFA ayant déjà procédé à l'expulsion de milliers de travailleurs immigrés depuis 1974, le gouvernement français déposant

ses projets de lois racistes Bonnet-Stoléru. Les bourgeoisies allemande et française ne seraient certainement pas prêtes à accepter une nouvelle vague d'immigration de travailleurs de la CEE, disposant des mêmes droits que les travailleurs nationaux et qu'elles ne pourraient pas expulser. Ceci explique d'ailleurs les longs délais prévus avant la mise en œuvre de cette libre circulation.

● L'élargissement devrait entraîner une relative élévation du niveau de vie de la classe ouvrière des pays candidats. L'objectif des capitalistes européens étant de pénétrer les marchés intérieurs portugais, grecs et surtout espagnols, cette ouverture aux produits de la CEE, notamment des biens de consommation, devrait aboutir en retour à élever le niveau de vie, les salaires.

Cependant, ce n'est pas bien sûr, par ce mécanisme, tempéré d'ailleurs par l'inflation, que la classe ouvrière de ces pays obtiendra satisfaction de ses revendications, mais bien par la lutte contre sa propre bourgeoisie. On peut penser que la classe ouvrière espagnole, portugaise ou grecque n'acceptera pas toujours d'être sous-payée par rapport aux autres travailleurs de la Communauté, n'acceptera pas les 45 heures légales quand les travailleurs français ou allemands revendiquent la semaine de 35 heures.

La classe ouvrière espagnole, portugaise, grecque s'est particulièrement aguerrie dans la lutte contre le fascisme. En Grèce, elle s'est notamment illustrée, en libérant le pays de l'occupant nazi, puis de 1967 à 1974, pendant les 7 années qu'a duré la dictature des colonels, malgré une répression sauvage, en manifestant à de nombreuses occasions sa haine de ce régime. Au Portugal, on se souvient du puissant mouvement qui a suivi le coup d'état du 25 avril 1975, avec l'occupation des grands domaines du centre du pays par les ouvriers agricoles, les multiples grèves et occupations d'entreprises, les occupations de maisons vides, les masses populaires se dotant d'organisations : commissions de travailleurs,

(1) Cependant, fin 1977, 1 220 000 travailleurs grecs, espagnols et portugais se trouvaient encore dans les pays de la CEE.

des paysans, d'habitants. En Espagne, avec la mort de Franco, le mouvement de masse connaissait un essor important, la classe ouvrière entrant en lutte aussi bien dans les petites et moyennes entreprises que dans les grandes usines où existaient déjà depuis longtemps des traditions de luttes et des formes d'organisation clandestine avec les commissions ouvrières.

Cependant, si au sortir du fascisme, la classe ouvrière de ces pays a conquis des libertés démocratiques, il faut tenir compte de ces nombreuses années passées sous la dictature qui ont légué des habitudes, des traumatismes, que la classe ouvrière doit aujourd'hui dépasser pour engager de nouvelles luttes dans la situation difficile de la crise.

Dans l'Europe élargie qui se profile, la classe ouvrière espagnole, portugaise, grecque va apporter ses traditions de luttes, d'organisation. Le poids de la classe ouvrière en Europe devrait donc ainsi sortir renforcé de l'élargissement, facilitant la nécessaire riposte d'ensemble, à l'échelle européenne, aux mesures d'ensemble prises par les bourgeois-

sies. L'élargissement constitue une condition objective à un renforcement de la solidarité des classes ouvrières européennes.

### Abandon de la règle de l'unanimité ?

Le PCF considère que l'élargissement du Marché Commun aboutirait à un abandon de la règle de l'unanimité au sein du Conseil des ministres. Cette question n'est pas secondaire, car la règle de l'unanimité constitue une garantie d'indépendance des états nationaux. Actuellement pour toutes les décisions importantes le veto d'un des états européens met obstacle à leurs réalisations. Si cette règle était remplacée par la règle de la majorité, les états opposés à une décision pourraient être liés par le vote majoritaire des autres états. Les gouvernements nationaux pourraient donc se voir dicter leurs décisions par le Conseil des ministres.

Le Traité de Rome prévoyait dans un premier temps l'utilisation de la règle de l'unanimité, puis après la réalisation de certains objectifs,

l'application de la règle de la majorité. Le Général de Gaulle s'y étant opposé, en 1966, les 6 concluaient un accord dit de Luxembourg qui enregistrerait en fait des positions divergentes, dont celle du gouvernement affirmant la nécessité de s'en tenir à la règle de l'unanimité. Dans la pratique, depuis 1966, c'est cette règle qui a prévalu.

Y a-t-il un danger à voir abandonner cette règle avec l'élargissement ? Il faut noter que la Commission de Bruxelles dans un avis de novembre 78 indiquait : « Dans une Communauté à 12, la capacité du Conseil des ministres d'aboutir à des dispositions acceptables pourrait être compromise. Pour pallier cette conséquence mécanique, un recours plus fréquent au vote de la majorité paraît souhaitable ». Ce discours a par ailleurs été repris par Helmut Schmidt, et en France par le PS. Il semble qu'il existe une volonté de certains dirigeants, des supranationaux, en prétextant des difficultés accrues d'aboutir à un accord à 12, de mettre en place cette nouvelle procédure à la majorité.

Cependant cette question doit être rattachée à l'avancée de l'intégra-



*Faire échec par la lutte aux plans des bourgeoisies européennes.*

tion européenne. Actuellement, les états européens, s'ils sont prêts à se concerter régulièrement pour définir des décisions communes, ne sont pas du tout préparés à accepter de déléguer leurs pouvoirs à une instance politique communautaire, ni à se livrer pieds et poings liés à leurs partenaires européens. La preuve en est, que si aujourd'hui la règle de l'unanimité est utilisée, c'est parce qu'un consensus a été réalisé sur cette question, les accords de Luxembourg n'étant pas suffisants pour la rendre obligatoire.

S'il n'existe là non plus aucun automatisme il est cependant possible que cette règle soit abandonnée ou aménagée. L'Europe à 9 présente déjà l'image d'un appareil pesant, d'organismes dont les décisions sont souvent remises ou bloquées par le veto d'un état. La nouvelle Europe à 12, avec l'entrée de 3 pays au niveau de développement économique inférieur à celui des 9 présentera une hétérogénéité plus grande encore, et il sera plus difficile d'aboutir à une unification en son sein. Il paraît donc logique d'envisager la suppression d'une règle de vote qui bloquerait toute avancée significative. Des aménagements peuvent cependant être trouvés par les 12 entre la règle de l'unanimité et la règle majoritaire. C'est déjà ce qu'a montré l'adoption du Système Monétaire Européen, la Grande-Bretagne opposée au SME s'étant placée en marge de cette décision et n'étant pas liée par elle, alors que l'Italie et l'Irlande avaient bénéficié de dispositions spéciales.

## Une résistance accrue aux superpuissances

Par son potentiel humain, ses richesses, sa technologie, ses liens privilégiés avec le Tiers-Monde, l'Europe constitue un enjeu considérable pour les 2 superpuissances. L'Europe occidentale, c'est pour les USA, une de leurs positions essentielles dans le monde. Malgré les résistances réelles opposées par les impérialismes ouest-européens, notamment dans le domaine économique, les liens politiques, économiques, financiers et militaires noués avec les USA au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale sont encore nombreux, et l'impérialisme américain veille à maintenir cette

relative dépendance de l'Europe occidentale.

Dans la perspective d'affaiblir de façon décisive son rival américain, et d'obtenir pour elle-même le potentiel technologique, l'URSS, qui après la restauration du capitalisme est devenue une superpuissance, seul impérialisme de taille à rivaliser avec les USA, développe constamment ses pressions sur les pays ouest-européens. Pour cela, l'URSS entend avant tout jouer au maximum sur les divisions des pays ouest-européens entre eux pour développer avec chacun d'eux des relations bi-latérales.

C'est dans ce contexte, alors que les 2 superpuissances font peser sur le monde les dangers d'une nouvelle guerre que se pose le problème de l'élargissement.

● L'Espagne, le Portugal et la Grèce se situent dans le camp occidental dominé par la superpuissance américaine. Du point de vue militaire, ils sont pour leur défense totalement dépendants du parapluie nucléaire américain. Leur position stratégique a abouti à une présence accrue du dispositif militaire américain sur leur sol. Avec leurs façades maritimes, l'Espagne et le Portugal occupent une position clef pour les USA. Pour ces derniers, la base des Açores au Portugal est stratégiquement irremplaçable. C'est de la base navale de Rota, en Espagne, que partent les sous-marins lance-missiles à propulsion nucléaire qui patrouillent dans l'Atlantique et la Méditerranée. Dans le dispositif militaire US, les deux bases aériennes espagnoles de Torrejon près de Madrid et de Saragosse constituent l'un des piliers du pont aérien entre l'Europe et les USA. La position de la Grèce, entourée des pays balkaniques pro-soviétiques, contrôlant le passage des détroits et l'accès de la Méditerranée présente également un grand intérêt pour la puissance américaine.

Sur le plan économique, la présence des capitaux américains est importante. Les USA sont toujours les premiers investisseurs au Portugal. En Grèce, par l'intermédiaire du plan Marshall, puis par le biais des investissements privés, les USA ont opéré une véritable mainmise sur l'économie grecque.

Si l'impérialisme américain était fortement présent au moment du fascisme, ayant largement soutenu les dictatures, l'élimination du fas-

cisme ne l'a pas supprimé. En Espagne, l'accord-cadre signé avec les USA avant la mort de Franco, qui prévoyait le versement par les américains de 600 millions de dollars en échange de l'utilisation des bases militaires et de la présence de dizaines de milliers de soldats, a été entériné par le nouveau gouvernement de Madrid, ce dernier exigeant cependant une somme supérieure du double...

En 1974, suite à l'occupation de Chypre par l'armée turque, la Grèce décidait de quitter l'OTAN dont elle faisait partie depuis 1952. En 1977, un accord a été signé qui autorise à nouveau les américains à occuper 4 bases militaires avec la contre-partie de 700 millions de dollars.

Cependant des contradictions se font jour avec la superpuissance US.

L'Espagne a été amenée à s'opposer à plusieurs reprises aux Etats-Unis du fait de sa politique arabe. Et surtout, le soutien américain à la Turquie dans le conflit qui l'oppose à la Grèce a amené cette dernière à distendre ses liens avec la superpuissance US.

Depuis quelques années on assiste, au niveau économique, à un rapprochement de plus en plus grand de ces pays avec le Marché commun. C'est la CEE qui est aujourd'hui leur première partenaire commerciale.

Il faut enfin noter l'opposition populaire très forte à l'impérialisme US dans ces pays, qui s'est manifestée au sortir du fascisme à travers de nombreuses manifestations notamment en Grèce, exigeant le départ des américains.

Quelles modifications peut-on attendre de l'intégration de ces trois pays dans la CEE, dans leurs liens avec la superpuissance US?

Si ces liens sont aujourd'hui encore importants, des contradictions apparaissent. Ces contradictions, elles se sont développées également entre la CEE et les USA, s'exprimant principalement par des résistances dans le domaine économique. L'impérialisme américain ne dit-il pas lui-même: «*Un des dilemmes des relations américano-européennes est que nous ne souhaitons pas une Europe faible et soumise, mais que nous devons reconnaître en même temps qu'au fur et à mesure que l'Europe se renforce et devient plus un partenaire, elle*

est vouée à nous contester davantage» (2).

En étant intégrés à la Communauté, les trois pays candidats ne seraient-ils pas ainsi plus en mesure de prendre leurs distances vis-à-vis des USA? Au niveau économique, les USA qui ont déjà subi un recul dans ces pays, avec l'application du principe de préférence communautaire verraient encore leur position économique s'affaiblir au profit du Marché commun.

● La superpuissance soviétique jouit d'une marge de manoeuvre étroite pour exercer ses pressions sur ces pays jusqu'ici nettement dominés par sa rivale.

Avec la participation du PCP au pouvoir au Portugal en 1974, elle avait pu espérer pénétrer plus avant sur cette chasse gardée américaine. Le parti de Cunhal avait en effet permis une large ouverture du Portugal au social-impérialisme.

Le commerce avec l'URSS, bénéficiaire de 8 millions d'escudos en 1973 était devenu déficitaire de 22 millions pour 1974, de 150 millions pour les seuls trois premiers mois de 1975.

Cependant avec la chute de Cunhal, ces relations commerciales privilégiées ont cessé.

Aujourd'hui, l'URSS peut tenter d'exercer ses pressions par l'intermédiaire des anciennes colonies portugaises, Angola, Mozambique,

très proches du social-impérialisme.

Actuellement, c'est en Grèce, en profitant des difficultés qu'y rencontrent les USA, que l'URSS peut principalement exercer ses pressions.

Plus généralement, le social-impérialisme mise sur le fait que les difficultés économiques de ces pays les amenant à chercher, sous diverses formes, des soutiens extérieurs, le déclin relatif de l'impérialisme US peut les conduire à chercher son appui.

La superpuissance soviétique voit donc d'un mauvais oeil l'Europe. Elle sait qu'elle peut beaucoup mieux exercer ses pressions sur une bourgeoisie isolée que sur les pays rassemblés de la Communauté.

L'élargissement, en intégrant ces trois pays de l'Europe du sud à la CEE, les rendrait justement moins vulnérables aux pressions des 2 superpuissances. En ce sens, il présente des facteurs positifs en renforçant les facteurs de résistance aux 2 superpuissances, même si bien sûr, c'est le développement de la lutte révolutionnaire qui en Europe sera décisif contre les dangers de guerre.

L'Europe des 12 avec une population équivalente à celle des USA et de l'URSS, un territoire agrandi de près de 50 %, deviendrait la première puissance commerciale du monde.

Les capitalistes européens voient dans l'élargissement la perspective de nouveaux marchés, une pénétration facilitée des capitaux, l'accès aux marchés privilégiés des anciennes colonies africaines, du Moyen-

Orient et surtout d'Amérique Latine qui est un des principaux partenaires commerciaux de l'Espagne et du Portugal.

L'élargissement, on l'a vu, ce pourrait aussi être l'élimination d'une partie de la petite paysannerie française et italienne, des difficultés supplémentaires dans certains secteurs industriels de main d'œuvre. Mais ces conséquences négatives n'ont rien de mécanique. Il appartiendra à la classe ouvrière, aux petits paysans d'Europe d'imposer leurs conditions à leur bourgeoisie.

L'entrée de l'Espagne, de la Grèce, du Portugal devrait renforcer le poids de la classe ouvrière d'Europe, avec les travailleurs de ces pays, riches d'une longue tradition de lutte, et ainsi favoriser les capacités de lutte, au niveau européen, des classes ouvrières et des peuples.

L'Europe des 12 devrait renforcer la résistance des pays européens aux deux superpuissances, alors qu'isolés, les trois pays candidats seraient plus vulnérables à leurs pressions, notamment celles du social-impérialisme.

Parce que cette Europe s'opposerait plus aux visées hégémoniques des deux superpuissances, parce qu'elle renforcerait l'Europe des luttes, nous sommes favorables à l'entrée dans la CEE de l'Espagne, de la Grèce et du Portugal.

Cependant, nous refusons cette élargissement tant que les conditions pour empêcher la ruine des petits producteurs, pour qu'ils puissent vivre et travailler au pays, ne seront pas imposées. ■

(2) M. Brzezinski, conseiller de Carter pour les affaires internationales.

**Abonnez-vous  
à Front Rouge**

**POUR LA FRANCE**

**PLI NORMAL**

**PLI FERME**

**6 MOIS**

**30 F**

**50 F**

**1 AN**

**50 F**

**100 F**

**POUR L'ETRANGER : Ecrire au journal**

**BP 68 - 75 019 PARIS**

**CCP 31 191 14 LA SOURCE**

**Demande de contact  
avec le PCR ml**

**Nom** .....

**Prénom** .....

**Profession** .....

**Adresse** .....

**A envoyer à Front Rouge BP 68 - 75 019 Paris**